



INTER FACE

Journal de la
Fédération Patronale
et Économique

N°55 - Septembre 2020

LES COULISSES DE LA CRISE AU SEIN DE LA FPE-CIGA

La crise du coronavirus a bouleversé le quotidien des entreprises, tous secteurs confondus. La FPE-CIGA a également été impactée directement par la crise, une partie de nos activités étant de gérer des mandats pour des manifestations de grande ampleur. À côté de cela, notre responsabilité a été d'informer, soutenir et indemniser nos membres le plus rapidement possible, en faisant preuve de réactivité et de capacité d'adaptation. Voici le retour d'expérience de ce printemps à la FPE-CIGA.



FPE - CIGA
Fédération Patronale
et Économique

Un relais politique pour toutes les entreprises

Face à une crise telle que le coronavirus, une Fédération patronale se doit de défendre les intérêts de ses membres sur le plan politique, quelles que soient la taille et les activités de ces entreprises. Ainsi, la FPE-CIGA a participé à plusieurs discussions avec la Direction de l'économie et de l'emploi de Fribourg afin de rapporter les préoccupations de nos membres. Nous avons également fait remonter les problèmes concrets rencontrés par les entreprises à nos organisations faïtières, leur demandant d'intervenir auprès du Conseil fédéral.

P.P.

CH ■ 1630 Bulle

LA POSTE 



L'importance de la communication digitale

Au pic de la crise sanitaire, le flux d'informations liées au coronavirus était continu, avec de nouvelles mesures et instructions presque quotidiennes. La FPE-CIGA a joué un rôle de soutien important pour ses membres, triant les informations pour les rendre claires et concises. Si les permanences téléphoniques ont été largement sollicitées par les affiliés, un autre levier a démontré toute son importance: la communication digitale. Elle a constitué un allié de taille durant cette crise, permettant une réactivité et une régularité essentielles dans la transmission d'informations. À la FPE-CIGA, le coronavirus nous a forcés à accélérer quelque peu nos dispositifs. Nous avons ainsi rapidement mis en place une page spéciale sur notre site internet et multiplié les newsletters informatives ainsi que les publications sur les réseaux sociaux.

Un défi pour le service juridique

En dehors de la communication, le service juridique a été particulièrement sollicité par les entreprises durant ces mois d'incertitude. Les questions et situations entraînées par le coronavirus n'étant encore jamais arrivées auparavant, les réponses n'étaient pas toujours évidentes et beaucoup de cas complexes ont été soumis. Nos juristes ont œuvré rapidement pour soutenir concrètement nos membres, faisant également face à des questions pour lesquelles il fallait se référer aux ordonnances fédérales et directives qui évoluaient constamment.

La mise en place des APG COVID-19

Notre Caisse de compensation CIGA a aussi dû relever de nombreux défis, avec la mise en place rapide de nouvelles mesures de soutien, notamment les allocations pour perte de gain (APG) COVID-19. Durant la crise, il a été courant que le Conseil fédéral fasse des annonces le vendredi après-midi. Les formulaires et informations pour ces aides émanant de la Confédération devaient ensuite être disponibles et fonctionnels sur notre site dès le lundi matin, afin de répondre sans délai aux indépendants et entreprises. À la CIGA, cette rapidité a demandé un grand effort logistique et organisationnel, avec la constitution d'une équipe dévolue aux APG COVID-19 pour traiter les nombreuses demandes des affiliés et surtout pour que ces derniers puissent être indemnisés au plus vite.

Télétravail et retour au bureau

Durant cette période, le télétravail et les visioconférences ont été de mise pour les activités quotidiennes de la FPE-CIGA. Ces pratiques n'étant pas totalement en place dans nos services avant la crise, elles ont dû être intégrées à une vitesse record dans le secteur des assurances sociales qui, au premier abord, ne s'y prêtait pas vraiment.

Dès le 11 mai, tous les collaborateurs et collaboratrices sont revenus dans les locaux de la FPE-CIGA, avec les mesures d'hygiène et de distance nécessaires mises en place. Cela n'a été possible qu'avec la réouverture des écoles et des crèches, ce qui démontre toute l'importance de disposer de structures d'accueil performantes si nous souhaitons que l'économie puisse se remettre en marche et fonctionner normalement.

Anaïs Henry



EDITO

Une initiative de limitation dangereuse pour notre économie

La crise que nous vivons actuellement a démontré l'importance de la sécurité d'approvisionnement de notre pays. Durant le pic de la pandémie, des biens de première nécessité, comme les masques, le désinfectant et autre matériel sanitaire et médical, ont cruellement manqué. S'il est vrai que l'approvisionnement de marchandises en Suisse dépend parfois trop de l'étranger, et qu'il faut encourager la production indigène, la crise a également prouvé que la situation est cruciale en matière de dépendance à la main d'œuvre étrangère et de libre circulation des personnes.

Le 27 septembre prochain, le peuple suisse devra se prononcer sur une votation fédérale qui ne doit pas être prise à la légère: l'initiative populaire « Pour une immigration modérée », aussi appelée initiative de limitation. Dans le cas où un « oui » sortirait des urnes, les accords bilatéraux que la Suisse a mis sept ans à négocier, qui fonctionnent et qui nous sont enviés par de nombreux pays, seraient résiliés. Cela aurait des répercussions désastreuses pour les entreprises de notre pays, l'Union Européenne étant notre principal partenaire commercial.

La Suisse a besoin de sa main d'œuvre étrangère, comme vu durant cette crise avec le personnel médical, notamment, mais aussi dans l'agriculture, et bien d'autres secteurs hautement qualifiés. Il est estimé qu'il manquera près d'un demi-million de personnes qualifiées en Suisse d'ici 10 ans. Les travailleurs suisses ne sont malheureusement pas suffisants pour combler cette pénurie. L'initiative de limitation compliquerait énormément la vie des entreprises, créant un monstre bureaucratique et les forçant à perdre un temps précieux dans de nombreuses démarches administratives.

Pour ces raisons, il est primordial pour nos entreprises et l'économie de notre pays de voter **NON** le 27 septembre à cette initiative de limitation. Les relations avec nos voisins et l'Union Européenne est essentielle au bon fonctionnement de la Suisse et nous ne pouvons pas risquer de menacer nos accords bilatéraux si durement acquis.

Nadine Gobet
Directrice de la FPE-CIGA

VOTATIONS FÉDÉRALES DU 27 SEPTEMBRE 2020

Initiative populaire « Pour une immigration modérée » (initiative de limitation)

L'initiative populaire dite de limitation a été lancée par l'UDC. Elle demande au Conseil fédéral que l'immigration des étrangers en Suisse soit réglée de manière autonome sans libre circulation des personnes et qu'aucun nouveau traité international ne l'accorde à nouveau. Le Conseil fédéral devrait mettre fin à l'accord sur la libre circulation (ALCP) conclu avec l'UE dans les douze mois suivant l'acceptation de l'initiative. Si cet objectif devait ne pas être atteint, le Conseil fédéral devrait dénoncer l'ALCP dans un délai supplémentaire de 30 jours. En raison de la clause dite guillotine, cela entraînerait l'extinction des six accords bilatéraux I et en menacerait d'autres, comme les accords d'association à Schengen et à Dublin.

Position de la FPE

La FPE recommande de refuser cette initiative populaire.

Arguments :

- Cette initiative met en péril la voie bilatérale actuelle. L'extinction des accords bilatéraux I serait catastrophique pour les entreprises suisses qui bénéficient pour l'instant d'un accès quasiment sans discrimination au marché intérieur de l'UE, notre principal partenaire commercial.
- Même en exploitant au mieux tout le potentiel de ses travailleurs, la Suisse dépendrait toujours d'une main-d'œuvre étrangère hautement qualifiée. Le manque de cette main-d'œuvre en Suisse va encore s'intensifier ces prochaines années. L'accord de libre circulation des personnes est donc d'une importance capitale pour les entreprises, leur permettant de recruter avec flexibilité du personnel dans l'UE.

Modification de la loi fédérale sur l'impôt direct (LFID) (Déduction fiscale des frais de garde des enfants par des tiers)

La modification de la LFID prévoit la possibilité pour les parents de déduire CHF 25'000.– par enfant et par an de leur revenu, au titre de frais de garde de leurs enfants par des tiers. Cette déduction s'applique pour les enfants âgés de moins de 14 ans vivant dans le même ménage que le contribuable et lorsque les frais de garde ont un lien de causalité directe avec l'activité lucrative.

Position de la FPE

La FPE recommande d'accepter la modification de la LFID.

Arguments :

- Cette modification de loi permettra d'encourager le conjoint au revenu le plus bas à travailler ou augmenter son taux d'activité. La conciliation entre vie familiale et professionnelle sera améliorée.
- Elle favorisera l'égalité des chances sur le marché du travail pour les deux parents et devrait conduire à une meilleure exploitation du potentiel de personnel qualifié, à la redynamisation du marché du travail et à l'ensemble de la productivité économique.

Modification de la loi fédérale sur les allocations pour perte de gain (congé paternité)

La modification de la LAPG constitue le contre-projet indirect à l'initiative pour le congé paternité, qui demandait 20 jours ouvrables, soit 4 semaines, rejetée par les Chambres. Le contre-projet prévoit un congé paternité de 2 semaines, qui serait financé par le régime des APG. L'actuel taux de cotisation augmenterait ainsi de 0,06 points, pour un coût total estimé de 224 millions de francs.

Position de la FPE

La FPE recommande d'accepter la modification de la LAPG.

Arguments :

- Le congé paternité de 2 semaines est un bon compromis, entraînant des charges plus faibles qu'un congé de 4 semaines. Si le contre-projet est refusé, le risque est que les 4 semaines passent la rampe lors d'une prochaine votation.
- La société évolue et il faut s'y adapter. Le congé paternité doit être considéré comme une partie de la solution à l'implication des pères dans la vie familiale.

Arrêté fédéral relatif à l'acquisition de nouveaux avions de combat

L'acquisition d'avions de combat s'inscrit dans le concept du Conseil fédéral pour la sécurité à long terme de l'espace aérien. L'arrêté fédéral prévoit que la mise en service des nouveaux avions de combat soit achevée d'ici à la fin 2030 et le coût ne doit pas dépasser six milliards de francs. Les entreprises étrangères qui obtiennent des mandats doivent compenser 60% de la valeur contractuelle par l'octroi de mandats en Suisse.

Position de la FPE

La FPE recommande d'accepter cet arrêté fédéral.

Arguments :

- La flotte actuelle est vieillissante et arrivera en bout de course dans dix ans. Il est important de la remplacer par de nouveaux équipements modernes afin que l'armée puisse accomplir sa mission de protection de l'espace aérien de la Suisse.
- La défense aérienne est primordiale en temps de conflit. Même si la menace semble inexistante aujourd'hui, la crise actuelle prouve qu'il est essentiel d'être préparé à toutes les éventualités.

L'INTERVIEW DU PRÉSIDENT

Lionel Progin, Président du Groupement des Commerçants Bulle – La Tour-de-Trême



Président du Groupement des Commerçants Bulle–La Tour-de-Trême (GCBLT) depuis cette année seulement, Lionel Progin revient sur ce premier semestre difficile pour les commerçants, entre fermetures, réouvertures et mesures sanitaires.

Interface: Qu'est-ce qui vous a motivé à prendre la fonction de Président ?

Lionel Progin: Je suis président ad interim depuis le début de l'année, et officiellement élu depuis l'assemblée générale, réalisée par correspondance au mois de juin. Pour moi, ce qui est important, c'est le comité, peu importe la fonction que nous y avons. Ma motivation est de faire vivre notre branche et de montrer notre présence aux clients. Il y a une vraie force à être plusieurs, nous obtenons de meilleurs résultats qu'en restant seuls.



Qu'est-ce que la FPE apporte au GCBLT ?

Au comité, nous sommes tous des commerçants et avons donc déjà beaucoup de travail. En attribuant un mandant à la FPE, elle remplit pour nous des tâches importantes avec professionnalisme, et notamment l'administration et la comptabilité qui sont gérées de manière excellente. Elle nous permet également de bénéficier de précieux contacts, par exemple auprès du monde politique.

Comment les commerçants ont-ils vécu la crise et les fermetures de ce printemps ?

Le principe d'un commerçant, c'est le contact avec les clients, c'est ce qui nous motive. De ne plus pouvoir les servir du jour au lendemain a été très déstabilisant. Je pense que la plupart d'entre nous sont passés par plusieurs étapes : tristesse, colère, incompréhension, désarroi. Heureusement, une bonne partie de la clientèle est restée présente par email ou téléphone, ce qui a aidé à maintenir le lien.

Comment le GCBLT a pu soutenir ses membres ?

Durant la fermeture, notre rôle principal a été de transmettre les informations utiles à nos membres. Au moment de la réouverture, nous avons souhaité mettre en place une action pour soutenir les commerces, et par la même occasion remercier les clients. Nous avons donc distribué gratuitement à tous nos membres de grands autocollants «MERCI» à afficher dans leurs vitrines. Ils ont presque tous joué le jeu et cette action a bien fonctionné. Je tiens aussi à remercier chaleureusement la Ville de Bulle, qui a distribué au personnel soignant des EMS des bons d'achat à faire valoir auprès des membres du GCBLT. Cette aide a été très appréciée et prouve que la ville soutient ses commerçants.

Vous dirigez une entreprise d'informatique. Comment avez-vous dû réagir face à l'augmentation du télétravail ?

Nous avons eu une augmentation de travail liée à la mise en place du télétravail. Chez certains clients, tout était déjà prêt et c'était facile. Pour d'autres, cela a été plus compliqué, et nous n'avions pas forcément les ressources matérielles et humaines nécessaires à si court terme. Cette surcharge de travail a duré deux à trois semaines, jusqu'à ce que tout soit opérationnel.



Comment les commerçants perçoivent-ils l'avenir ?

Nous sommes contents d'avoir pu rouvrir, mais la situation reste compliquée. Il n'est pas toujours facile de mettre en place les mesures de distance et de sécurité, surtout pour ceux qui ont des petites surfaces. Nous sommes des professionnels du service, la proximité et le contact sont nos forces, donc rester éloignés des clients va à l'encontre de nos habitudes.

Je reste tout de même optimiste, je suis confiant concernant la reprise et la fidélité de notre clientèle. Durant la crise, les consommateurs ont pris conscience que les commerçants locaux sont toujours présents pour eux et j'espère que cette tendance continuera. Après tout, le meilleur conseil se fait via des personnes, des professionnels, et non pas uniquement des commentaires sur Internet.

Anaïs Henry

ACTU MEMBRE

Upperview Productions Sàrl

Féru de drones depuis des années, Fabian Jobin et Arthur Gremaud se consacrent à 100% à leur société Upperview Productions depuis août 2019, date à laquelle ils sont passés au statut de Sàrl et ont pris quartier dans de nouveaux locaux à Vaulruz. Avant cela, ils ont eu l'opportunité de se forger une belle expérience en remplissant de nombreux mandats variés pour des entreprises et des événements. Rencontre avec ces deux passionnés.

Upperview Productions est une aventure qui a débuté en 2012, dans le garage de Fabian Jobin qui construisait des drones par hobby: « J'aimais déjà faire des photos et de la vidéo. Ensuite, il y a eu le début des caméras embarquées sur les drones. Avec un ami, nous avons tourné des images de différents lieux du canton, qui faisaient partie des premières photos par drone à Fribourg. » Vendre des prestations d'images aériennes n'existait pas encore à ce moment-là, mais la Bibliothèque cantonale et universitaire (BCU) les a contactés afin d'acheter ces prises de vue du canton pour ses archives: « Nous avons ensuite commencé à recevoir petit à petit des demandes de clients. »

Fabian Jobin et Arthur Gremaud se sont rencontrés par l'intermédiaire d'amis communs et Arthur, lui aussi passionné, a progressivement aidé Fabian pour la réalisation de plus en plus de mandats. En août 2019, une fois que les deux amis ont été sûrs de pouvoir vivre uniquement grâce à Upperview Productions, ils ont arrêté leurs autres activités, notamment le métier de banquier pour Arthur, et sont passés au statut de Sàrl. Depuis plus d'une année, ils se consacrent entièrement à leur entreprise, si ce n'est un travail de Master en politique et management publics pour Fabian et un bachelor HEG en cours d'emploi pour Arthur.

Les activités d'Upperview Productions sont très variées et évoluent avec le temps: « Jusqu'en automne 2019, nous suivions principalement des manifestations. Depuis, nous réalisons la majorité de nos mandats pour le compte d'entreprises, et d'autant plus en 2020 avec l'annulation de nombreux



événements. » Si la prise d'images par drone est leur spécialité, Fabian et Arthur réalisent également des images traditionnelles au sol. Ils sont également actifs dans le tournage et le montage de pubs, interviews, vidéos de présentation d'entreprises ou encore suivis de chantiers.

Les deux amis ne s'arrêtent pas là et proposent des services encore plus atypiques, comme la thermographie, dont l'une des utilisations est l'inspection des panneaux photovoltaïques, une discipline complexe pour laquelle Fabian a passé son diplôme de thermographe l'année passée. Leurs drones sont aussi utiles pour la faune puisque tous les printemps depuis quatre ans, Upperview Productions se met au service des sociétés de chasse pour le sauvetage des faons: « Nous avons créé l'association Sauvetage de Faons Fribourg, qui a pour but de trouver le financement pour sauver les faons, car nous avons besoin de plus de pilotes et de matériel. »

Travailler avec une technologie en constante évolution demande de rester à la page: « Nous sommes des passionnés, donc nous suivons de très près ce qu'il se passe, notamment grâce aux réseaux sociaux. Nous avons également beaucoup d'échanges avec les autres professionnels, nous sommes une dizaine en Suisse romande. Et même en dehors du travail, nous continuons à nous informer et à construire des drones. »

C'est que la technologie a bien évolué depuis les débuts, notamment grâce à l'intelligence artificielle et la qualité des caméras: « Au début, nous ne pouvions pas voir en temps réel le rendu de nos images, il fallait attendre de télécharger le tout sur l'ordinateur. Beaucoup de choses se sont améliorées, le gros point noir restant l'autonomie de la batterie qui ne permet qu'environ 30 minutes de vol standard. Et si le pilotage est plus facile, la prise d'images de qualité reste complexe, comme c'est le cas avec des appareils photos. »

En Suisse, la législation en matière de drones a toujours été relativement permissive, ce qui a été très utile pour le développement des entreprises. Mais dès le 1^{er} janvier 2021, notre pays devra s'adapter à la loi européenne, qui sera plus sévère, mais qui permettra aussi de professionnaliser le domaine. Plutôt qu'une contrainte, Fabian et Arthur préfèrent voir ce changement comme une opportunité et une nouvelle corde à ajouter à leur arc: « Nous aurons un nouveau rôle à jouer, celui de la formation. Beaucoup de métiers utilisent des drones et nous pourrions les soutenir, conseiller et former pour leur permettre de passer leurs permis et certifications. »

UV
Upperview Prod.

Anaïs Henry

PLATEFORME KARIYON.CH

Une mesure pour favoriser le commerce de proximité

La FPE-CIGA salue la mise en place de la plateforme **kariyon.ch**, une initiative bénéfique à la fois pour les commerçants et pour les consommateurs. Pour les premiers, il s'agit de promouvoir les ventes pour relancer l'activité et limiter le manque à gagner cette année. Du côté des clients, l'action permet d'améliorer le pouvoir d'achat et d'orienter leur comportement vers les commerces de proximité.

Depuis le 1^{er} juillet 2020, pour soutenir les commerces, les restaurants et les services locaux, la population fribourgeoise peut bénéficier de 20% de rabais sur des bons d'achats, grâce à la plateforme kariyon.ch. Cette opération de l'Etat de Fribourg, dotée de 4 millions de francs, s'inscrit dans les mesures d'urgence déployées par le Conseil d'Etat en faveur de l'économie de proximité touchée par la crise du Covid-19.

Le fonctionnement de la plateforme est simple: les commerçants s'inscrivent gratuitement, puis les consommateurs sélectionnent les établissements qu'ils souhaitent, ainsi que le montant des bons d'achats, jusqu'à un maximum de CHF 100.– par bon.

En entrant le code **PROMO-FR** au moment de payer, ils bénéficient de 20% de réduction sur leur achat. Chaque utilisateur peut acheter jusqu'à CHF 1'000.– de bons sur la plateforme, une limite qui permet de faire profiter de cette offre au plus grand nombre.

L'Etat de Fribourg prend donc à sa charge 20% des montants, ainsi que la commission pour les frais de transaction. La mesure de soutien est valable jusqu'au 31 décembre 2020 ou jusqu'à épuisement du fonds de 4 millions de francs. Les bons peuvent être utilisés jusqu'au 30 juin 2021.



Programme complet et inscription sur notre site www.fpe-ciga.ch

Cours

17 septembre | 8h30-12h00
**SENSIBILISATION À LA SÉCURITÉ
INFORMATIQUE ET
AUX MENACES LIÉES À L'IT**

22 septembre | 8h30-12h00
**DROIT DU TRAVAIL –
LA FIN DES RAPPORTS
DE TRAVAIL**

24 SEPTEMBRE | 8H00-17H00
LA FONCTION D'ADMINISTRATEUR – RÔLE ET DEVOIRS

25 SEPTEMBRE | 8H30-17H00
SAVOIR MANAGER RELATIONNELLEMENT SON ÉQUIPE

1^{ER} OCTOBRE | 8H30-12H00
**MARKETING DIGITAL GOOGLE,
COURS DE BASE**

7 OCTOBRE | 8H30-17H00
**INTELLIGENCE ÉMOTIONNELLE
ET GESTION DE SOI**

14 OCTOBRE | 8H30-17H00
**REPÉRER ET RÉDUIRE
LE PRÉSENTÉISME**

3 NOVEMBRE | 8H00-10H30
**LES BASES JURIDIQUES DU RAP-
PEL, DE LA POURSUITE ET DU
CONTENTIEUX DANS LE CADRE
DE LA LP**

Événements

30 septembre | 17h30
**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
FPE-CIGA**
Espace Gruyère, Bulle
Places limitées, inscription obligatoire

En partenariat avec BDO
4 novembre | 17h15
**CONFÉRENCE-
LES VENDANGES FISCALES:
NOUVEAUTÉS ET MESURES
POUR 2021**
Espace Gruyère, Bulle

IMPRESSUM

Edition
FPE-CIGA, Bulle

Rédaction
Anaïs Henry

Graphisme
agence DEP/ART, Riaz

Impression
media f SA - Glassonprint, Bulle



FPE-CIGA
Fédération Patronale
et Économique